PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2023 à 20h00 Séance n° 10/2023

Présents: ARANEO Christine, DEPLACE Chantal, JENESTE Alain, BAJARD Marie-Noëlle, DUMAS Mickaël, DUFOUR Gilles, AUNOS Daniel, FRISOT Carole, MATICHARD Franck, BOURLIERE Claudine, AUGIER

Romain, BACHELET Carole, CORRE Laurent, GALEWICZ Anne

Excusés: MARQUET François donne pouvoir à BACHELET Carole

Secrétaire de séance : Carole FRISOT

Date de la convocation : 4 septembre 2023

ORDRE DU JOUR:

BATIMENT

- Salle des fêtes : retours de l'appel d'offres
- Travaux divers

VOIRIE

- o Travaux d'enfouissement et enrobés Allée des Rocs
- Entretien des étangs
- o Fin de chantier Belle Campagne

URBANISME

o Droits de préemption parcelle AB589

ECOLE, SPORT, LOISIRS

- Diagnostic bibliothèque
- o Assemblée Générale du sou des écoles : compte rendu

- QUESTIONS DIVERSES

Installation e-boo

Le procès-verbal de la séance du 8 septembre 2023 est adopté.

Mme Le Maire donne le résultat des élections sénatoriales qui se sont tenues le dimanche 24 septembre 2023. Les 4 sénateurs élus pour le département de La Loire sont : M. Hervé Reynaud, M. Pierre-Jean Rochette, M. Jean-Claude Tissot et Mme Cécile Cukierman.

BATIMENT

1- Salle des fêtes : retours des appels d'offres

Mme le Maire informe les élus que les offres ne pourront être approuvées ce soir. En effet, aucune offre n'a été prononcée pour le lot n°4, charpente bois.

Ce lot sera déclaré infructueux. M. Garret, architecte contactera des entreprises en direct.

M. Dumas donne lecture des offres des autres lots. Les travaux ne débuteront pas avant janvier 2024.

La question de la réouverture de la salle se pose pour l'organisation de la marche du sou des écoles le 11 novembre. Mme le Maire propose aux élus de se prononcer sur l'ouverture de la salle, pour les associations jusqu'au 31/12/2023.

Après discussion:

5 élus se prononcent en faveur de l'ouverture, 7 élus rejettent la proposition d'ouverture et 3 élus s'abstiennent.

2- Travaux divers

M. Dumas informe les élus des points suivants :

- o Le volet roulant de la maison Rochette sera réparé prochainement
- Les fenêtres de la classe de maternelle seront changées 1ère semaine des vacances de Toussaint.

- La location du garage n°7 débutera au 1^{er} octobre 2023
- Le garage n°2 est remis en location
- o Actuellement aucune demande de location pour le logement situé à l'étage Maison Berthon
- L'appartement situé à la Résidence n'a pas trouvé preneur malgré 2 visites.

Mme Becaud, présidente du Sou des Ecoles, présente à la séance évoque les problèmes d'ouverture et fermeture de la porte du local mis à disposition du Sou des Ecoles. M. Dumas s'engage à résoudre les difficultés.

VOIRIE

3- Travaux d'enfouissement et enrobés Allée des rocs

M. Jeneste informe les élus que les travaux sont bien avancés Allée des rocs, rue Midy.

La réalisation des enrobés Allée des rocs est planifiée 1ère quinzaine d'octobre mais la Roannaise de l'eau intervient actuellement pour la vérification des canalisations.

Collecte des ordures ménagères de l'HLM Belle Campagne :

La commune réalisera la plateforme de 15m² pour entreposer les bacs de collecte, au-dessus du transformateur. Alliade finance l'habillage métallique 3 faces, 1.30 m de haut, gris clair.

Une convention d'occupation du domaine public sera signée avec Alliade.

4- Entretien des étangs

Mme le Maire rappelle qu'il est nécessaire de réaliser des travaux d'entretien sur l'étang des plaines. Il convient avant tout de le curer ;

M Dumas donne lecture des devis :

- o Entreprise Jacquet 3 800 € HT
- o Entreprise Decoret 4 720 € HT

Les travaux consistent à retirer les boues accumulées au fond de l'étang afin d'accéder à la bonde. La retenue des boues se situerait dans le pré communal.

Les élus à l'unanimité approuvent le devis de l'entreprise Jacquet.

Mme le Maire explique que des démarches administratives sont obligatoires avant tout travaux. Tout d'abord, cet étang n'est pas répertorié. Il a été créé avant 1993 ; Il convient de faire une reconnaissance d'antériorité à la DDT.

Pour le curage il faut établir un document appelé « porter à connaissance » auprès de la DDT.

5- Fin de chantier Belle Campagne

Mme le Maire énonce que nous sommes en attente du devis du cabinet Robin afin d'établir un relevé topographique après travaux, réclamé par l'Agence de l'eau avant le versement de la subvention.

URBANISME

6- Droits de préemption parcelle AB589

La commune ne souhaite pas faire valoir son droit de préemption.

ECOLE, SPORT, LOISIRS

7- Diagnostic bibliothèque

Dans le cadre de la convention signée avec le Département de la Loire, un diagnostic a été établi sur le fonctionnement et la fréquentation de la bibliothèque. Mme Déplace donne lecture de ce diagnostic.

8- Assemblée Générale du sou des écoles

Mme Déplace donne lecture du bilan qui se révèle positif, avec de nombreuses manifestations réalisées dans l'année.

PERSONNEL

9- Contrat Emploi Compétence

M. Bedenik recruté en CEC, qui a commencé son poste au 1^{er} juin 2023 a souhaité démissionner. Son contrat cessera le 30 septembre 2023.

QUESTIONS DIVERSES

10- Installation système e-boo

Ce système permet aux services de secours de connaître en temps réel la météo sur le stade et ainsi faciliter l'atterrissage de nuit d'un hélicoptère. Il est financé par Roannais Agglomération. Seule la maintenance annuelle est à la charge de la commune. Ce système est installé cette semaine.

Incivilités

Mme le Maire énonce que le village semble plus calme qu'en période estivale.

Les individus suspectés d'avoir réalisé les tags au printemps ont été entendus par les gendarmes. Ils ont avoué les faits. Ils seront convoqués au tribunal courant janvier 2024.

Le diagnostic établi par le Gendarme référent de la commune pour la mise en place de la vidéo surveillance sera rendu lundi 2 octobre à 14h.

Médecin

Mme le Maire explique que le médecin pourrait être auditionné par l'ordre des médecins prochainement.

La prochaine séance de conseil municipal se tiendra vendredi 27 octobre 223

Séance levée à 22h10

Le Secrétaire de séance

Mis en ligne sur le site le :

3 1 OCT. 2023

Le Maire